

Réf: Dossier N° 023941

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TAORN » en abrégé « TAORN »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 01, Ilot 55BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAORN » en abrégé « TAORN »

Objet : ASSEMBLAGE ET COMMERCIALISATION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, ingénierie informatique (développement, maintenance), Solutions tracking et gestion de flotte véhicules, achat et vente de crypto monnaie (bitcoin), beauté et esthétique dentaires, services assistés par drones, intelligence artificielle, immobilier.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 01, Ilot 55BIS

Dirigeant(s) : M N'TE RENAUD-OSWALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05265 du 14/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25904/GTCA/RC/2021 du 14/10/2021

